

Image not found or type unknown



# Licenciement pour faute grave

Par Riv34, le 27/08/2019 à 07:40

Bonjour

Je travaillée dans un EHPAD.

Jai été licencier début août pour avoir donner du rosé à place de la grenadine à une résidente au goûter.

Jaimerais mettre mon employeur au prud'homme car c'est un acte que j'ai pas fait. Et sur la ettre du licenciement, les termes employés sont blessants, exagérés et dégradants.

Il y a til des chances de gagner ? Est ce utile d'aller jusque là ?

Merci d'avance